Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215600602-20261105-2026110501-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE LES FOUGERETS

Séance du jeudi 5 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 5 novembre à 19h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GRIGNAC Françoise.

Date de convocation du Conseil Municipal le 31 octobre 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Absents / excusés : Véronique LHOMME

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Claudia GUILLEMOT a été élue secrétaire de séance.

2026-11-05-01 Interventions musicales en milieu scolaire pour l'année 2026-2027 Annexe

Depuis plusieurs années, l'école de la commune bénéficie d'interventions musicales en milieu scolaire, réalisées par un musicien intervenant du Conservatoire de Musique de Redon Agglomération, Le 7.

Cette prestation est financée à 50% par Redon agglomération. En contrepartie, la commune s'engage à supporter la charge représentée par l'emploi d'un DUMIste à hauteur de la moitié de sa rémunération et des charges patronales afférentes. Pour l'année 2026/2027 le montant annualisé d'une heure hebdomadaire d'intervention s'élève à 2 588.44 €, soit 1 294.22 € à la charge de la commune. L'école de Les Fougerêts bénéficiant de 0H30 hebdomadaire, le coût pour la collectivité s'élève à 647.11€.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide le projet de convention entre Redon agglomération et la commune ;
- Accepte le reste à charge de la commune soit, pour l'année scolaire 2026/2027, 647.11€ ;
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

La Maire,
Françoise GRIGNAC

La secrétaire de séance,
Claudia GUILLEMOT

MAIRIE de LES FOUGERETS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 (Morbihan)